



All you need. **With love.**

– Sondage OpinionWay pour Manutan –

L'ergonomie au travail

82% des Français estiment que leur poste de travail a un impact sur leur productivité

Paris, le 28 novembre 2018 – L'étude OpinionWay, commandée par Manutan sur la perception de l'ergonomie en entreprise, reflète les applications et les enjeux d'un sujet qui touche l'ensemble des travailleurs, tous secteurs et postes confondus. Les résultats positifs montrent que les offres proposées par des acteurs comme Manutan et les dispositifs mis en place par les sociétés portent leurs fruits, générant des bénéfices pour les salariés comme pour les entreprises.

Le poste de travail perçu comme adapté par une majorité de salariés

L'adaptabilité du poste de travail aux différentes postures ou actions bénéficie d'un jugement positif. 71% des sondés estiment qu'il est adapté au travail en position assise et 65% le jugent propice à l'utilisation prolongée d'un écran d'ordinateur. Cependant, dans le cas de la levée de charge, il rassemble seulement 59% d'opinions positives parmi les sondés.

La perception du poste de travail varie selon les salariés interrogés. Ainsi, sur l'ensemble des items proposés, les hommes ont une perception globalement plus satisfaisante de leur poste de travail que les femmes.

La fonction du sondé impacte la perception des performances ergonomiques du poste de travail. Ainsi, les personnes occupant des fonctions d'encadrement estiment leur poste de travail plus adapté aux différentes situations que les autres salariés (écarts entre 7 et 9 points).

Le distinguo se fait aussi selon les secteurs d'activité des entreprises dans lesquelles évoluent les répondants. En effet, dans l'industrie, avec 66% d'avis favorables, le poste de travail assis est moins satisfaisant que dans les autres secteurs et il se prête à l'utilisation prolongée d'un écran d'ordinateur pour seulement 58% du panel. A contrario, dans ce même secteur, les postes de travail sont plus adaptés au travail debout (70%), à la répétition des gestes (65%) et à la levée de charge (65%).

Les douleurs et maux ressentis occasionnellement

Les douleurs et les maux engendrés par le poste de travail ont été assez peu fréquemment ressentis par les salariés lors des douze derniers mois. Les douleurs les plus citées sont les maux de dos, dont 39% souffrent en permanence ou souvent, les maux à la nuque, à l'épaule, aux bras et aux mains (35%) ou encore les maux de jambes, de pieds et de genoux subis par 31% des répondants.

Les personnes plus sujettes aux douleurs à leur poste de travail sont les femmes et les catégories populaires. Elles ressentent plus les maux localisés au niveau du haut du corps.

Les travailleurs sont plus confrontés à ces problèmes dans les grandes entreprises (de 249 à 4 999 salariés) que dans les sociétés plus petites. La plus grande facilité à améliorer le poste de travail du salarié dans les PME explique cette situation puisque la taille de l'entreprise permet d'écouter plus aisément les salariés et le cas échéant, d'adapter les postes de travail.

La conscience de l'importance du confort du poste de travail désormais acquise par tous

Le confort du poste de travail s'est établi comme une préoccupation forte dans le monde du travail, aux bénéfices non négligeables. 84% des personnes interrogées s'accordent sur le fait que ce confort a une influence sur leur bien-être et 82% sur leur productivité.

Dans les entreprises de 5 000 salariés et plus, ce constat est encore plus flagrant : l'influence sur le bien-être est un fait pour 93% des sondés et sur la productivité pour 90%. Les salariés ayant un poste d'encadrant sont à 90% d'accord pour l'influence sur le bien-être et à 85% sur la productivité.

Si le bien-être repose pour beaucoup sur le cadre du poste de travail quotidien, il s'étend à l'ensemble de l'environnement de travail qui participe, pour 67% des salariés, à leur bien-être au travail. Les investissements des entreprises dans des équipements qui contribuent à améliorer le confort des salariés (47%), l'attention de l'entreprise aux TMS* (43%) ou les visites de professionnels dans le but de contrôler le poste de travail (35%) sont en recul mais demeurent des facteurs importants dans l'amélioration du bien-être au travail.

Cette étude met en évidence une satisfaction certaine des salariés pour leur poste de travail lorsqu'il s'agit de mener des actions habituelles. En revanche, l'adaptabilité du poste de travail est moins satisfaisante dans un contexte de postures ou d'actions plus occasionnelles.

A l'évocation du confort de leur poste de travail, les salariés pensent en premier lieu à l'impact positif sur leur bien-être. Vient ensuite la conscience qu'en découle une plus grande productivité. Cette plus grande efficacité des salariés est bénéfique pour l'entreprise et engendre une diminution de l'absentéisme.

Manutan a fait de la thématique de l'ergonomie l'une de ses priorités. Afin de soulager les travailleurs dans leurs tâches quotidiennes, qu'il s'agisse de porter des charges lourdes ou d'effectuer des tâches répétitives, Manutan s'attache à proposer des gammes de produits conçus à cet effet, tant dans l'environnement manutentionnaire dans l'industrie qu'au bureau.

Une offre dont l'impact sur la diminution des risques de maladies professionnelles fait l'objet d'attentes fortes de la part des salariés comme des entreprises.

Méthodologie :

Cette étude a été réalisée auprès **d'un échantillon de 1 006 personnes**, représentatif de la **population française salariée âgée de 18 ans et plus**, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de secteur d'activité, de taille d'entreprise et de région de résidence.

Les interviews ont été réalisées par **questionnaire auto administré en ligne** sur système CAWI (*Computer Assisted Web Interview*), du **03 au 10 septembre 2018**.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

*TMS : troubles musculo-squelettiques

A propos de MANUTAN

Manutan est un des leaders européens de la distribution multicanale d'équipements et de fournitures pour les entreprises et les collectivités. Le Groupe accompagne ses clients dans l'optimisation de leurs achats et l'aménagement de leurs espaces de travail. Avec 25 filiales implantées dans 17 pays d'Europe, il compte plus de 2 300 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de près de 750 Millions d'Euros. L'entreprise a reçu le label Best Workplaces 2018 décerné par Great Place to Work.

Contacts presse**Agence OXYGEN**

Audrey Pizard – Pierrick Pichot

audrey.p@oxygen-rp.com / 06 35 54 45 96

pierrick@oxygen-rp.com / 06 86 68 88 81